DLP 27-6-84384588

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL : 57 F

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

ISSN Céréales 0762 042 X

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : G. CHERBLANC - C.P.P.A.P. : 528 AD

SUPPLEMENT AU BULLETIN N° 97

(BULLETIN CEREALES N° 9)

20 JUIN 1984

BLE D'HIVER

SITUATION

- *Stade végétatif* : floraison à amande aqueuse

- *Maladies du feuillage* : la septoriose est fréquente sur la deuxième feuille dans les parcelles non protégées à l'épiaison. Des attaques d'oïdium sur les deux dernières feuilles et l'épi sont parfois constatées sur les variétés sensibles. Aucun symptôme de rouille n'a jusqu'ici été signalé.

  Le jaunissement de la pointe des deux dernières feuilles, observé sur de nombreuses cultures a été occasionné par les conditions climatiques de printemps; les maladies et la septoriose en particulier ne sont pas en cause.

- *Pucerons de l'épi* : des infestations sont observées sur certaines parcelles dans le Sud de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Les populations sont fortement parasitées.

PRECONISATIONS

- *Maladies du feuillage et de l'épi* : Un traitement fongicide contre la septoriose et l'oïdium est conseillé dans les situations les plus tardives, au plus tard 30 jours après l'épiaison, sur les parcelles à potentiel élevé lorsqu'une progression des maladies est constatée sur la deuxième feuille sous l'épi.

  Dans les autres situations, il est inutile ou trop tard pour intervenir.

- *Pucerons de l'épi* : L'emploi des insecticidesse justifie jusqu'au stade amande aqueuse lorsque 50 % des épis sont infestés, soit 10 pucerons en moyenne par épi. Effectuer alors le traitement dans les meilleurs délais avec l'une des spécialités suivantes :

  - PIRIMOR .... 0,25 kg/ha
  - ZOLONE liquide .... 1,75 l
  - ZOLONE flo .... 1,23 l
  - AZOFENE flo .... 1,2 l
  - NEXION E C 40 .... 1 l
  - SOVINEXION 25 émulsion 1,5 l
  - RHODIANEX .... 1,5 l

(C) SPV 1984 Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation. P49

. THIODAN 35 C E	1,5	1
. FENDIX	1,5	1
. SERK	1,5	1
. CRONETON M R	1	1
. DECIS	0,25	1
. SUMICIDIN	0,35	1

Ne pas intervenir en cas d'absence ou de faible infestation sur épi en raison du stade avancé des cultures et du taux élevé de paratisme. De telles applications ne seraient pas rentabilisées.

MAIS

TRAITEMENTS HERBICIDES DE RATTRAPAGE, EN DIRIGE

Pour détruire les adventices dans un maïs non désherbé ou mal désherbé en prélevée de la culture, deux solutions sont possibles :

- les traitements de postlevée en pleine surface (voir le bulletin céréales N° 8) et
- les traitements dirigés quand le maïs à 45 à 60 cm :

L'action d'un produit de postlevée de la culture par pulvérisation en pleine surface n'est pas toujours suffisante ; dans ce cas un traitement dirigé avec des pendillards équipés de buses à fentes ou de buses miroir peut s'avérer nécessaire. On peut traiter 5 à 6 interrangs. L'équipement est peu coûteux (environ 4 q de grains pour traiter 4 interlignes) et a de nombreux usages :

- *Destruction du liseron* avec du 24 D sel d'amine à 1000 g de m.a./ha. Dans le cas d'un développement précoce du liseron, un traitement en plein avec de l'atrazine + huile ou un produit de contact permet de le freiner, en attendant le stade pour un traitement dirigé de la culture.

- *Destruction des dicotylédones développés* avec des produits de contact (à base de pyridate, bromophénoxime, dinoterbe, bentazone) en évitant l'effet parapluie du feuillage quand le maïs est développé et empêche le produit de toucher les adventices sur la ligne.

- *Utilisation de produits* dont le stade d'application en pleine surface est dépassé pour une bonne sélectivité du traitement : atrazine + huile, et surtout dinoterbe dans le cas des cultures sous plastique.

- *Destruction de touffes de ray grass ou du chiendent* avec de l'atrazine + aminotriazole : 2 500 + 1200 g m.a./ha, du paraquat : 600 g m.a./ha (2 traitements souvent nécessaires), de l'aminotriazole puis du paraquat 1920g puis 600 g m.a./ha. L'application doit être soignée car les risques de brulûre sont importants avec l'aminotriazole et surtout le paraquat.

- *Destruction de graminées estivales* avec de l'amétryne + huile : 2000 g de m.a. + 5 l d'huile ou de la terbutryne + huile : 2000 g de m.a. + 5 l d'huile. L'amétryne + huile a également une action freinatrice intéressante sur ray grass développé.
